

DEMANDE DE DEROGATION

SCOLARISATION D'ENFANTS HORS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

AVIS DU:

□ MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE, □ PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

☐ 1 ^{ère} demande	Je soussigné (e)
	Agissant en qualité de ☐ mère ☐ père ☐ tuteur de l'enfant ci-dessous désigné,
☐ renouvellement	demande une dérogation
<u>L'enfant</u>	
Nom	PrénomSexe : M □- F □
Date de naissance .	Lieu (ville/département/pays)
Adresse	
Parents : Père (nom	et prénom) 🕾
Mère (nom	et prénom)
Motivation de la	
Souhaite l'inscription	de mon enfant à l'école 🏻 Maternelle - 🗔 Elémentaire - 🗔 ULIS
	du Groupe Scolaire Elie Duffort de la Commune de MIRANDE,
Mon choix est justifié	e par le fait que : se correspondante et compléter) – (Joindre une attestation et photocopie justificatif de domicile, pièce d'identité)
Un de mes enfar	ts est déjà scolarisé dans ce secteur scolaire (préciser l'école et la classe fréquentée à la rentrée)
Nom et prénom :	
Ecole :	
☐ L'école est située	e sur le trajet domicile/travail (nom et adresse de l'employeur + justificatif) OU l'école est située
sur la Commune	dans laquelle j'exerce mon activité professionnelle,
des contraintes r	nédicales imposent une scolarisation de mon enfant sur la Commune de MIRANDE (joindre un lecin traitant),
Les grands parer	nts qui s'occupent de mon enfant résident à proximité de l'école. Leur adresse est la suivante :
_	on enfant habite à proximité de l'école. Compléter son nom et adresse :
	on chiant habite a proximite de recole. Completer son nom et aaresse :
	rientation de l'Académie vers une classe ULIS)
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande et je suis informé(e) qu'ils peuvent faire l'objet d'un contrôle. Fait à le	

Décision de la Commune de Résidence ou de la Communauté de Communes	
Je soussigné, Maire ou Président de la Communauté de Communes de :	
émet un avis :	
Favorable avec :	
☐ participation aux frais de scolarité,	
□ sans participation aux frais de scolarité, (<i>sauf pour les enfants devant fréquenter la classe ULIS</i> –	
participation obligatoire de la collectivité de résidence	
□ convention entre les deux collectivités	
Défavorable (article L212-8 du Code de l'Education Nationale)	
☐ La Commune est équipée d'une école,	
☐ La Commune est équipée d'un restaurant scolaire et d'une garderie,	
☐ La commune a mis en place un service d'Assistantes Maternelles.	
A, le	
Le Maire/Le Président de la Communauté de Communes,	



